ACTUALITÉS
# Merville
N° 93 - JANVIER 2004

## Agenda du mois

**VENDREDI 2 JANVIER**
- **Vœux du Maire**
  20 h 30 - Salle Polyvalente

**SAMEDI 3 JANVIER**
- **Loto bu basket**
  21 heures - Salle Polyvalente

**SAMEDI 10 JANVIER**
- **Loto du comité des fêtes**
  21 heures - Salle Polyvalente

**SAMEDI 17 JANVIER**
- **Loto du basket et du handball**
  21 heures - Salle Polyvalente

**MARDI 20 JANVIER**
- **Permanence ODAH**
  10 h - 12 h - Mairie

**VENDREDI 23 JANVIER**
- **Conseil Municipal**
  21 heures - Salle du conseil

**SAMEDI 24 JANVIER**
- **Loto de l'APEM**
  21 heures - Salle polyvalente

**SAMEDI 31 JANVIER**
- **Loto des trois sociétés**
  21 heures - Salle polyvalente

# Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

**SAMU** ..... 15
**Centre anti-poisons** ..... 15
**Pompiers** ..... 18
**Police** ..... 17

**Sapeur-Pompiers de Grenade**... 0562799370
**Gendarmerie de Grenade** ..... 0562799370
**Urgence/Dépannage GDF** ..... 0810 131 433
**Urgence/Dépannage EDF** ..... 0810 333 131
**Information incident réseau (EDF)** ... 0891671331

**LA POSTE** ..... 0561850959
**M. le Curé** ..... 0561826135
**Bibliothèque**
(Mme Marie-Pierre DUNAS) ..... 0562134112

**Ecole maternelle** ..... 0562134111
**Ecole Primaire** ..... 0562134110
**Cantine** ..... 0561851394
**Crèche** ..... 0561851989

**MAIRIE de Merville** ..... 0562134100
*Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h*
*Le samedi 9 h-12 h*
**Site internet** ..... www.saminform.com

**Permanence Adjoint**
**En cas d'urgence le week-end**
vous pouvez appeler au ..... 0685556622
..... 0562134118

**Permanence**
**Employé municipal** ..... 0685556623

**SIVU RIVAGE**
Service Emploi Merville ..... 0562134094
Service social ..... 0562134094
**Police municipale**
(M. Jean-Pierre MALLET) ..... 0562134117
**Coordonnateur de la Vie Associative**
(M. Marc SOULA) ..... 0534529810
**Agent de Vie Quotidienne**
(Mlle Josiane JAMANS) ..... 0562134119
**Agent de Médiation Sociale**
(Mlle Pascale RAMPAZZO) ..... 0562134117
**Secours Catholique**
(Mme DABRIN) ..... 0561851171
*Ouvert le lundi de 10 heures à 18 heures*
**Déchetterie**
**de CORNEBARRIEU** ..... 0561780999
*TOUTE L'ANNÉE :*
*Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00*
*et de 13h30 à 18h00*
*Fermé jeudi et jours fériés*
*Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00*

**Déchetterie**
**de COLOMIERS** ..... 05 61 85 89 73
*Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de Cornebarrieu*
*Sauf le mardi et jours fériés (fermée)*

**Caisse d'Allocation Familiale** .... 0561997700

**Assistante sociale Mme PEYRARD**
• Le mardi matin sur rendez-vous à Grenade ..... 0561710350
• Centre médico-social à Blagnac

**ADMR de Grenade** ..... 0561828112
**O.D.A.H.** ..... 0562275150
**Communauté de communes** .... 0561826374

**Allô SEMVAT** ..... 0561417070
**Courrier de la Garonne** ..... 0562723723

# Sommaire


**Numéros utiles** ..... Pages
**Débridage de cyclomoteur**
**Vœux / Etat civil** ..... 2

**Conseil Municipal** ..... 3 et 4

**L'aéroport de Blagnac informe** ..... 4

**PIJ / Centre Social RIVAGE** ..... 5

**Travaux en cours** ..... 6 et 7

**Pose de la première pierre du groupe scolaire** ..... 8

**Inauguration de l'école de musique** . 9

**Vœux du maire et des associations**
**Projet bistrot club** ..... 10

**Zoom sur les employés des ateliers municipaux / Bibliothèque**
**Un siècle de vie à Merville** ..... 11

**Téléthon 2003**
**Top Forme informe** ..... 12

**SNAM / Foyer rural** ..... 13

**Réveil Mervillois**
**Tennis Club Mervillois** ..... 14

**APEM / Flash info**
**Cours d'italien** ..... 15

**Déplacement à Bergantino**
**ACCA** ..... 16


*La commission communication est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année à venir.*

# Etat civil

## Naissances

CAGGIA Sarah le 20/11
SACCONA Clélia le 25/11
VEYRIERAS Jade le 25/11
BOUYSSIERES Paul le 27/11

## Mariages

MESSAOUSI Karim
et BOUDALI Yakout le 06/12

## Décès

PARIS Marie-Jeanne le 8/12
THORE Marie le 14/12
BAR Angèle le12/12. ■

# Mon fils a débridé son cyclomoteur.

# Quelle sanction encourt-il ?

"La fabrication, l'importation, la détention en vue de la vente, la distribution à titre gratuit des dispositifs ayant pour objet d'augmenter la puissance du moteur des cyclomoteurs sont interdites" (article R317-29 du code de la route). En cas de contrôle, votre fils s'expose à une contravention de troisième classe dont le montant peut atteindre 450 €. Toute transformation de même nature, effectuée par des professionnels en vue d'augmenter la puissance d'un moteur de cyclomoteur est également prohibée. Un décret du 11 juillet 2003 aggrave les sanctions applicables : jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende pour les contrevenants. ■

# Compte rendu du Conseil Municipal
## du 12 décembre 2003

### 1 - Présentation des projets du Conseil Municipal des enfants et de jeunes

Un compte rendu présenté par les délégués du Conseil Municipal des Enfants (André Passos-Maciel et Sébastien Laurens) a été exposé lors du Conseil Municipal.

Il a consisté en deux projets essentiels :

- Un conseil des délégués au sein de l'école élémentaire de Merville dont l'objectif principal est d'améliorer, de participer à la vie interne de l'école, mais également d'établir un échange entre les élèves et le personnel .
- Un marché de plein vent : la commission développement économique précise que les commerçants, producteurs maraîchers s'est réunie le 8 décembre.

Le Conseil Municipal des Jeunes a également présenté son projet :

- Un bistrot-Club (voir article)

### 2 - Les charges transférées à la communauté de communes Save et Garonne

Suite aux transferts des diverses compétences à la communauté de communes, la loi fait obligation de créer une commission des évaluations des charges de transfert (commision constituée d'un représentant par commune).

La commission a arrêté le montant des charges à transférer jusqu'en 2017 en prenant en compte les emprunts " POOL ROUTIER " contractés jusqu'au 1er janvier 2003.

Ces emprunts avaient été réalisés par le SIVOM pour le compte de la commune.

Le résultat du calcul est : la taxe professionnelle 2002 augmentée des compensations de taxe professionnelles 2002, diminuée des emprunts POOL soit :

372 592 € (TP+ SPPS 2002)
– 51 056,47 € (emprunt POOL) :

la commune recevra 321 535,53 € au titre 2003, somme identique jusqu'en 2008.

Ce mode de calcul a été appliqué de la même manière pour toutes les communes et le Conseil Municipal a approuvé le tableau.

### 3 - Transfert de la compétence " voirie " à la communauté de communes

Dans le cadre de ce transfert, le Conseil Municipal a eu à délibérer sur les différents aspects pratiques de notre voirie communale. En effet, tous les travaux d'investissements et d'entretien y compris la signalisation routière sont de la compétence de la communauté de communes.

L'entretien des fossés agricoles reste de la compétence de la commune.

### 4 - Transfert des terrains de la ZAC de la Patte d'Oie à la communauté de communes

La commune a transféré la compétence développement économique à la communauté de communes.

Dans ce cadre, les terrains aménagés de la zone d'activité deviennent propiétés de la communauté de communes.

Les charges d'emprunts et le produit des ventes des terrains deviennent des écritures budgétaires de la communauté de communes.

Après un travail avec Monsieur le percepteur, les écritures de régularisation budgétaire sont soumises au vote du Conseil Municipal (approuvé à l'unanimité).

### 5 - Budget supplémentaire de la commune

L'essentiel du budget supplémentaire a consisté aux écritures de régularisations du compte de stock et ventes de terrains réalisées en 2002 et encaissés par la trésorerie sur le budget communal et non sur le budget de la ZAC de la Patte d'Oie.

Ceci explique les montants importants inscrits au budget supplémentaire.

### 6 - Budget supplémentaire assainissement

La section de fonctionnement fait apparaître un montant de recettes nouvelles de 15 393 € affectées en dépenses imprévues pour un montant de 13 916 €. Le complément, à savoir 1477 €, venant équilibrer les charges à caractère général et des charges de gestion courantes.

En investissement, le budget fait apparaître un excédent de 41 673 € affecté en totalité au poste dépenses imprévues d'investissement en provision du programme 2004.

**OPÉRATIONS DE L'EXERCICE**

| Chapitres | | Propositions du Maire (1) | Votes du Conseil Municipal (2) |
|---|---|---|---|
| | **DEPENSES DE L'EXERCICE I** | **537 021,00 €** | **537 021,00 €** |
| 011 | Charges à caractère général | 22 538,00 € | 22 538,00 € |
| 012 | Charges de personnel | - 5 303,00 € | - 5 303,00 € |
| 65 | Autres charges gestion courante | 37 455,00 € | 37 455,00 € |
| 014 | Atténuation de produits | 0,00 € | 0,00 € |
| 66 | Charges financières | - 4 357,00 € | - 4 357,00 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 467 176,00 € | 467 176,00 € |
| 022 | Dépenses imprévues fonctionnement | 2 363,00 € | 2 363,00 € |
| 68 | Dotations aux amortissements | 17 149,00 € | 17 149,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissements | 0,00 € | 0,00 € |
| | **DEPENSES DE L'EXERCICE II** | **537 021,00 €** | **537 021,00 €** |
| 70 | Produits des services | 15 040,00 € | 15 040,00 € |
| 73 | Impôts et taxes | 6 724,00 € | 6 724,00 € |
| 74 | Dotations et participations | 39 895,00 € | 39 895,00 € |
| 75 | Autres produits gestion courante | 0,00 € | 0,00 € |
| 013 | Atténuation de charges | 10 668,00 € | 10 668,00 € |
| 76 | Produits financiers | 26,00 € | 26,00 € |
| 79 | Transferts de charges | 0,00 € | 0,00 € |
| 72 | Travaux en régie | - 22 000,00 € | - 22 000,00 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 486 668,00 € | 486 668,00 € |
| 78 | Reprise sur amortissements et provisions | 0,00 € | 0,00 € |

# Compte rendu du Conseil Municipal
## du 12 décembre 2003 (Suite)

### 7 - Convention ATESAT

Les missions de la DDE au titre de l'assistance aux communes évoluent.

Il est institué un type particulier de concours de l'état au profit des communes et de leur regroupement qui ne disposent pas de moyens financiers nécessaires à l'exercice de leur compétence dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Ce concours particulier est l'ATESAT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer avec l'Etat une convention comprenant les éléments d'assistance suivant :

Mission de base : . . . . . 1 437,86 €
Mission complémentaire optionnelle :
Gestion de classement
de la voirie : . . . . . 71,90 €
Soit un total de : . . . . . 1509,76 €.

Monsieur le Maire précise que cette convention valable pour 2004 à compter du 1er janvier, pourra être reconduite pour les années 2005 et 2006.

### 8 - Création d'un poste d'agent administratif occasionnel

Suite à divers congés ou absence pour maladie du travail, s'est accumulé du travail administratif, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de créer un poste d'agent administratif occasionnel pour 3 mois.

Adopté à la majorité moins deux voix contre.

### 9 - Groupe scolaire

Avancement des travaux :

Monsieur Hache informe le Conseil Municipal qu'après l'arrêt des travaux pour cause d'intempéries, le chantier avance selon le programme établi.

Le financement est en place, un emprunt de pré-financement de 2 000 000 € a été précédemment accordé par le Crédit Local de France.

L'aide du Conseil Général a été confirmée.

### 10 - Questions diverses

Jugement du Tribunal Administratif :

*1ère affaire* : Monsieur H. Péron contre la commune

Le tribunal administratif donne raison à Monsieur Péron, en argumentant sa décision sur le fait que l'arrêté de délégation de signature autorisant le 1er adjoint chargé de l'urbanisme n'était pas signé de façon lisible par le Maire.

Le permis en date du 21 août 2001 est annulé, la commune de Merville versera à Monsieur Péron la somme de 800 €.

*2ème affaire* : GFA du plateau contre la commune de Merville.

Le GFA du plateau avait assigné la commune devant le Tribunal Administratif pour avoir retiré le terrain du pigeonnier (rue de la Mission) des zones constructibles.

La requête du GFA du plateau est rejetée, le GFA devra verser à la commune une somme de 1000 €. ■


# L'aéroport Toulouse-Blagnac vous informe

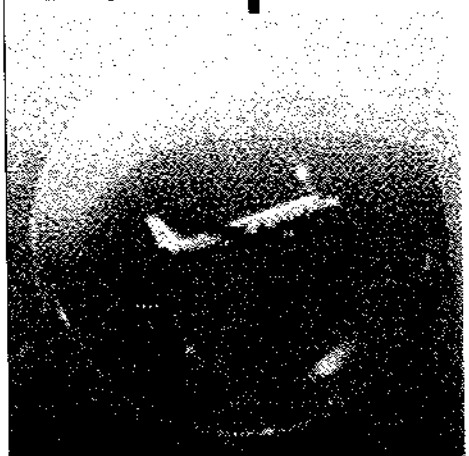

Cinq sur Cinq

N° Spécial-Charte de Qualité de l'Environnement
(extraits)

*L'aéroport Toulouse-Blagnac occupe une place centrale au cœur de la 4e région française.*
*Il contribue à son essor, facilite ses échanges et s'inscrit dans une politique de développement durable.*
*Au cœur des préoccupations de l'aéroport : la qualité de vie de tous ceux qui habitent en périphérie ou à proximité. C'est dans le cadre de l'élaboration de la Charte de Qualité de l'Environnement, qu'en concertation, a été définie la ligne éditoriale de la lettre Cinq sur Cinq.*
*Un outil nécessaire de dialogue et de transparence mis à la disposition de tous.*

La Charte de l'Environnement de Toulouse-Blagnac répond à un enjeu majeur : maîtriser les nuisances sonores dans le respect du développement durable de l'activité aéroportuaire et des riverains. Elle s'appuie sur des données historiques et réglementaires ainsi que sur les attentes des différents acteurs (riverains, communes, compagnies aériennes, instances aéroportuaires et administratives) pour définir des engagements que tous s'accordent à respecter.

Elément-clef de la transparence de l'information, la Charte constitue un outil complet pour comprendre la nature, la portée et le contexte des engagements pris en matière de nuisances sonores et d'environnement.

- Mieux évaluer le bruit.
- Maîtriser le bruit émis.
- Prévenir et traiter la gêne sonore.
- Développer le management environnemental.
- Poursuivre l'information et la concertation.

Dans chacun des axes de la Charte, les différents acteurs se sont engagés sur un plan d'actions et un calendrier de mise en œuvre. Certaines des actions inscrites dans la Charte ont d'ores et déjà été réalisées.

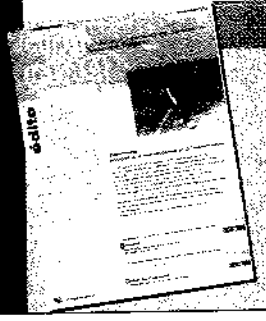

**Demandez votre abonnement gratuit**

*Si vous souhaitez recevoir gratuitement les prochains numéros de Cinq sur Cinq ou abonner une personne de votre choix, deux possibilités :*

**1. Téléphoner au Service Environnement de l'aéroport : 05 61 42 44 54**
**ou**
**2. Aller sur le site internet, rubrique environnement : www.toulouse.aeroport.fr**

*Vous pourrez sur ce même site consulter les numéros précédents de Cinq sur Cinq.*

AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC

# Trois communes pour un Point Information Jeunesse (PIJ)

Le mardi 9 décembre 2003 est né, avec la signature de la convention de Jeunesse et Sports, le premier PIJ intercommunal de la Haute-Garonne qui réunit les communes de Launac, Merville et Montaigut/Save.

**Qu'est-ce que le PIJ ?**

C'est un lieu d'accueil et d'information, gratuit et ouvert à tous
Un informateur vous assiste dans vos recherches.

**Emploi :**

Annonces de 'JOB'S"
Rédiger son CV, lettre de motivation.

**Formation :**

Préparer un diplôme en alternance : aide à la recherche de contrat d'apprentissage, de qualification.
Consultation d'organismes de formation (GRETA, AFPA, etc...).

**Métiers :**

Tous les métiers et leurs débouchés par secteurs d'activités.
Avis de concours.
Enseignement :
Toutes les écoles et les universités.
Bourses d'études.

**Vie quotidienne :**

Santé, droits des jeunes, environnements et vie associative.
Annonces vente libre (achat, vente, troc...)

**Loisirs vacances :**

Programmes des spectacles.
Associations culturelles, activité de loisirs.
Carte jeunes, billet de transports à prix réduit.

**Europe International :**

Toutes les informations sur les institutions, les pays, travailler au pair, étudier, séjour linguistique.

**Point internet :**

Accès au réseau internet, ADSL.

**Heures d'accueil**

Lundi : 9 h à 12 h
Mardi : 14 h à 17 h 30
Mercredi : 9 h à 13 h
14 h à 17 h 30

**PIJ Intercommunal**

1, route de Lévignac
(entrée côté place du village)
31530 MONTAIGUT/SAVE
Tél./Fax : 05 34 52 04 33
E-mail : pij31.montaigut.sur.save@crij.org

# Centre Social RIVAGE

## Janvier 2004

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Lundi**<br>14 h à 17 h<br>**Montaigut/Save** | 5/01<br>Atelier créatif | 12/01<br>Atelier créatif | 19/01<br>Atelier créatif | 26/01<br>Atelier créatif |
| **Mardi**<br>13h30 à 16h30<br>**Merville** | 6/01<br>Atelier Point de croix* | 13/01<br>Atelier Point de croix* | 20/01<br>Atelier Point de croix* | 27/01<br>Atelier Point de croix* |
| **Mercredi**<br>14 h à 17 h<br>**Merville** | 7/01<br>Atelier enfants/parents grands parents | | 21/01<br>Atelier enfants/parents grands parents | |
| RAPPEL | **Atelier Enfants/Parents :** le choix du nouveau programme et donc des réalisations se fera le 1er mercredi de janvier avec les participants.<br>**Atelier Créatif :** un nouveau programme d'activités sera préparé dans le courant du mois de janvier pour le 1er trimestre 2004 voir pour le 1er semestre 2004.<br>* Pour connaître la réalisation en cours et le matériel nécessaire contactez nous au centre social. | | | |

*Le Sivu Rivage sous souhaite une bonne année.*

# Travaux

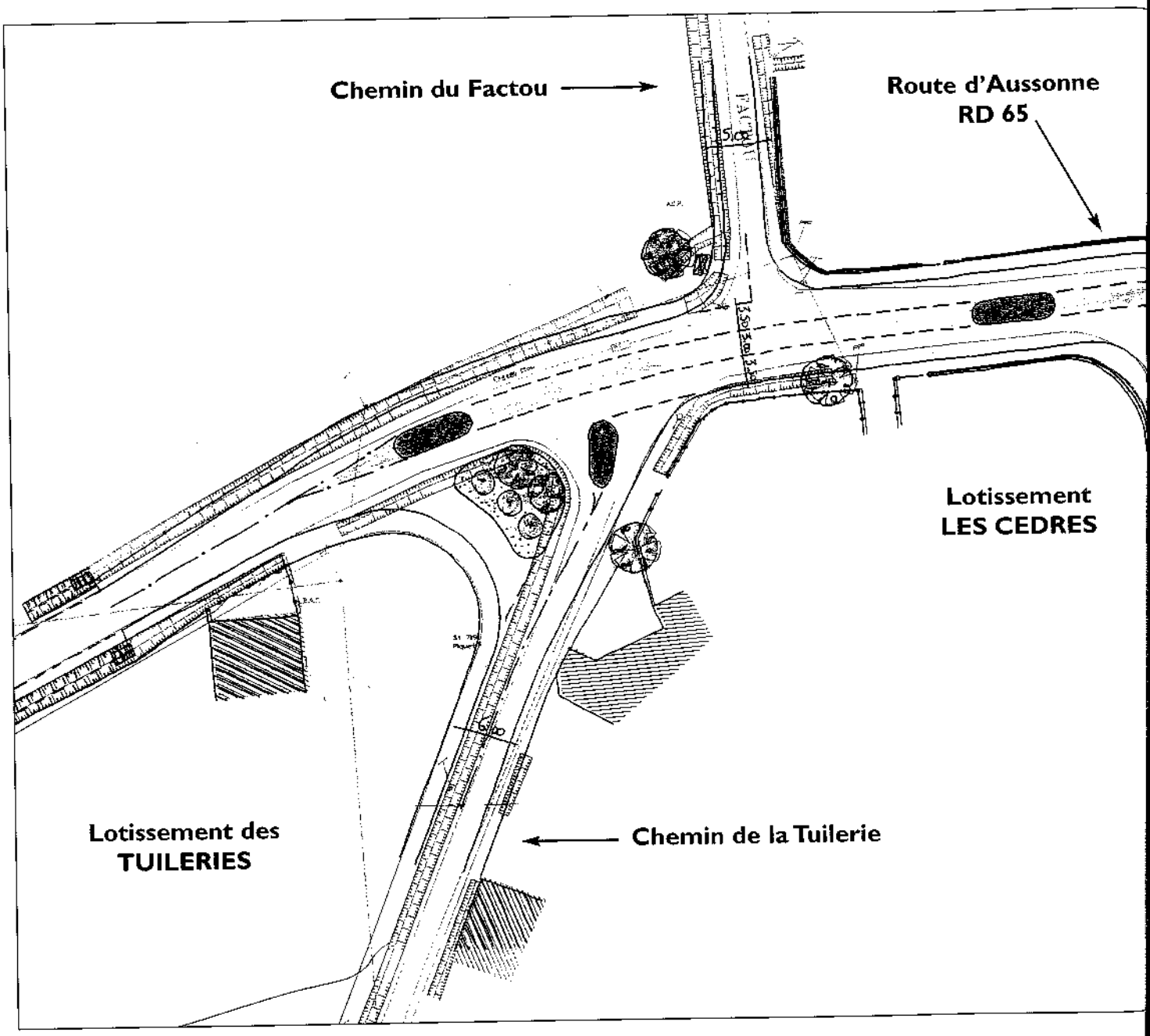


La municipalité de Merville a commencé à mettre en oeuvre son plan de circulation conformément au schéma d'aménagement urbain paysager et environnemental et notamment dans la liaison chemin du Juge-chemin de Lartigue, chemin de la tuilerie-RD65 (Aussonne).

Ces premiers travaux consistent dans un premier temps à une mise en sécurité des carrefours (CD65/Tuilerie ; Lartigues/Route des très Caps. Mission RD37/Lartigues,Juge).

En effet, la circulation devient de plus en plus importante sur cet axe et notamment au carrefour de la RD 65, route d'Aussonne. L'année 2004 verra donc l'aménagement presque complet de ces carrefours en passant notamment par des acquisitions foncières.

Nous vous demandons de faire preuve de patience.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant d'autres aménagements nécessitant la mise en sécurité de certains axes de circulations.

Il faut rappeler que l'ensemble de ces aménagements sont réalisés et financés pour partie par la commune, le POOL ROUTIER (Département) et les amendes de Police. ■

Maurice LLORCA.

# en cours

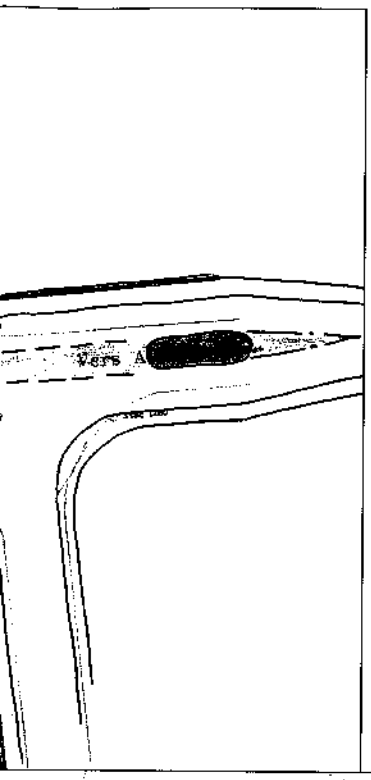
Vers A

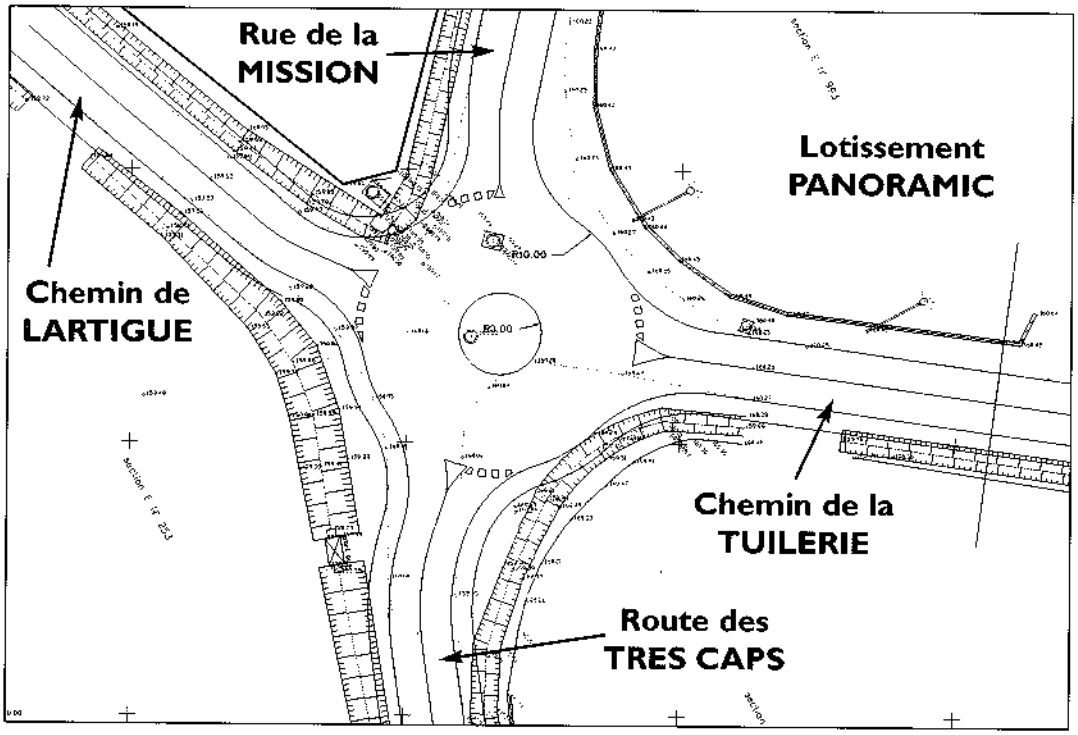
Rue de la
MISSION
Lotissement
PANORAMIC
Chemin de
LARTIGUE
Chemin de la
TUILERIE
Route des
TRES CAPS

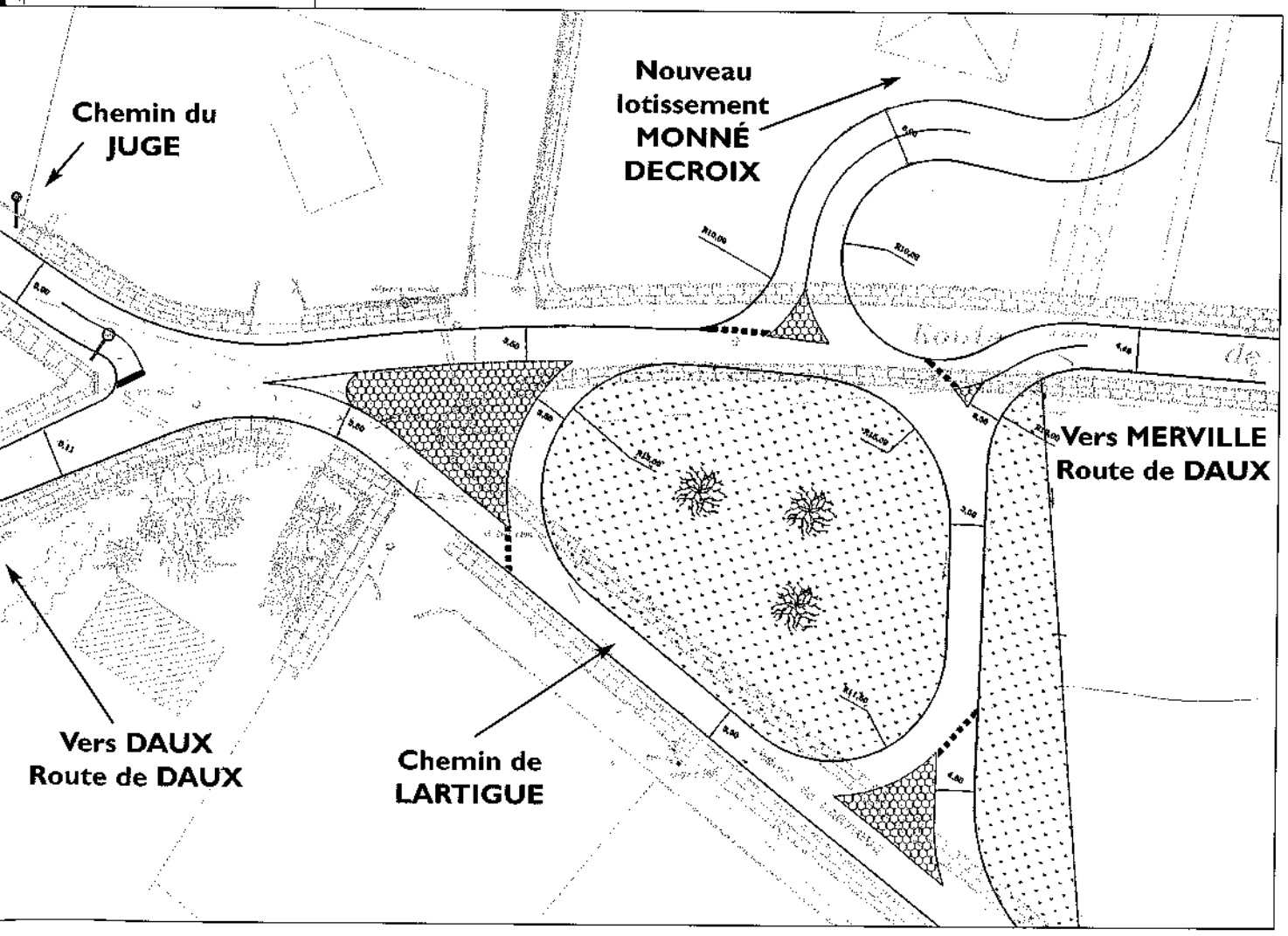
Chemin du
JUGE
Nouveau
lotissement
MONNÉ
DECROIX
Vers MERVILLE
Route de DAUX
Vers DAUX
Route de DAUX
Chemin de
LARTIGUE

# Pose de la première pierre
## du groupe scolaire

C'est en présence de M. MIRMAND, Secrétaire Général de la Préfecture, de Françoise IMBERT, Députée et de Marie-Thérèse GOUZE, Vice-Présidente du Conseil Général, de M. l'Inspecteur d'Académie qu'a eu lieu la pose de la première pierre de l'extension du groupe scolaire. Après les discours du Maire, de l'Inspecteur d'Académie et de Madame GOUZE mettant en avant les efforts des élus en faveur des enfants et de l'éducation, les personnalités se sont transformées en maçon pour sceller le discours du Maire dans la première pierre. ■

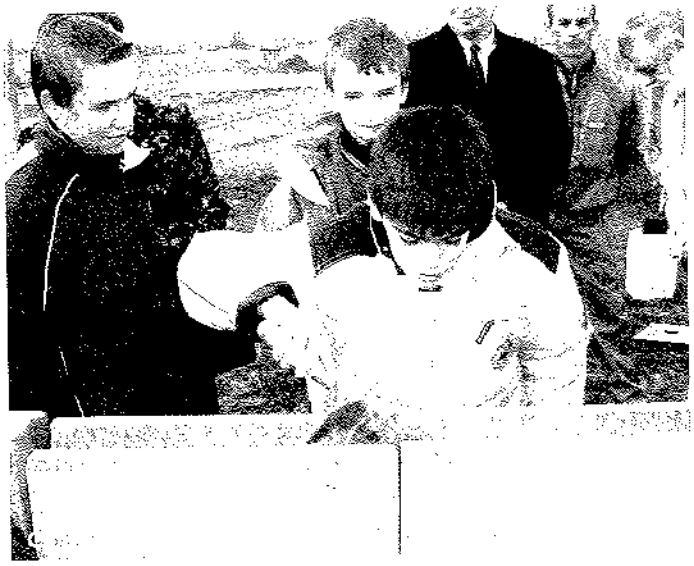

# Inauguration de l'école de musique "Gabriel Fauré"

*Discours de M. Giraud, président de l'école de musique "Gabriel Fauré"*

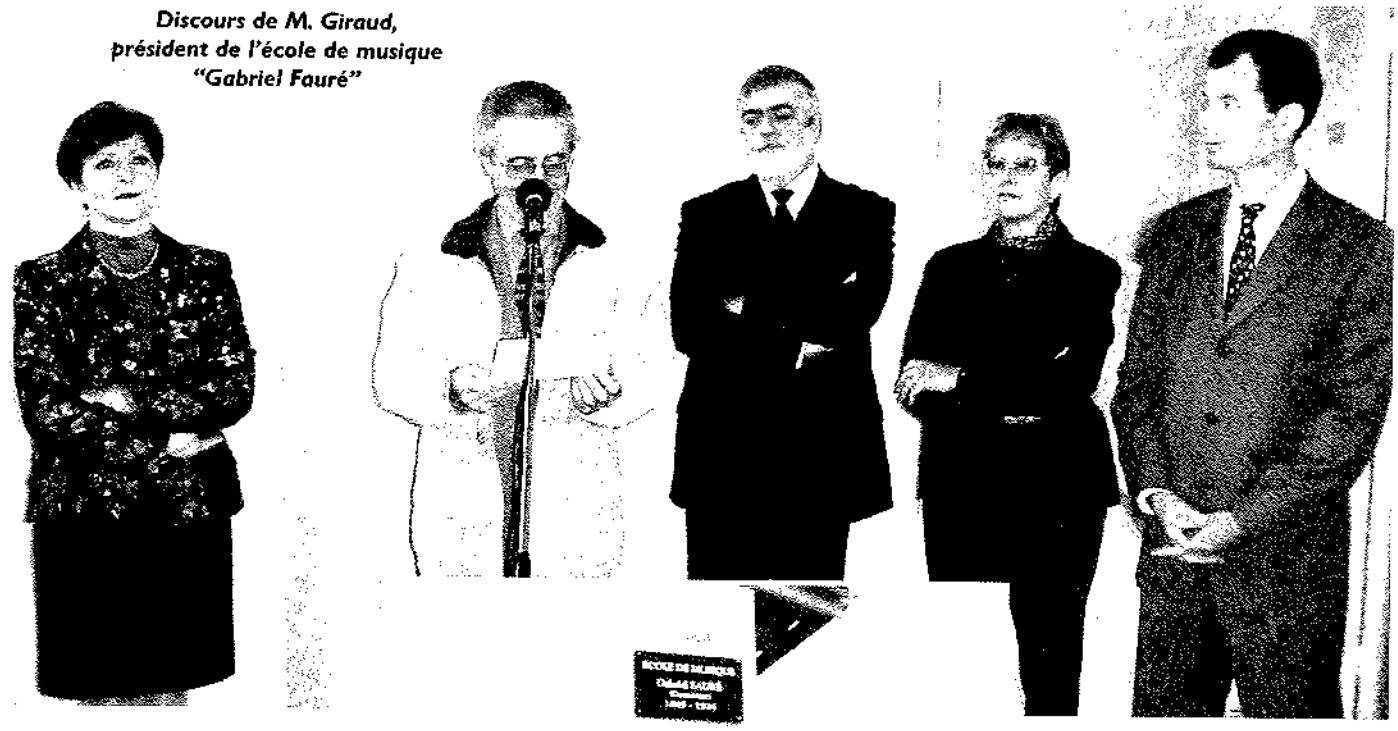

Toutes les personnes se sont ensuite rendues à l'école de musique où a été dévoilé le nom de baptême de l'école : Gabriel Fauré (voir le Merville Actualités du mois de décembre).

*Les officiels d[illegible] la plaque*

Cette journée placée sous le signe de la culture et de l'enseignement s'est conclue par un verre de l'amitié. ■

*[illegible]bert, députée, et [illegible] conseillère générale, coupent le ru[illegible]*

# Vœux du maire et des associations

## 2 janvier 2004 à 20 h 30 - Salle Polyvalente

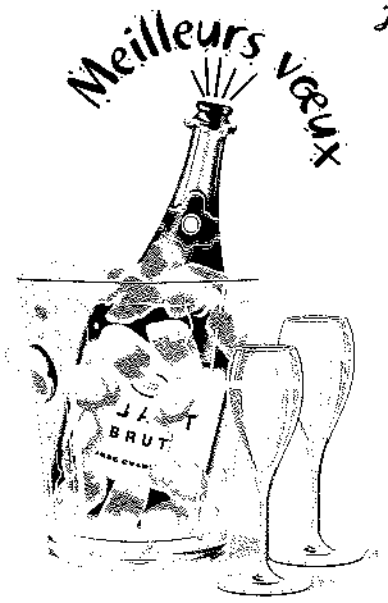


*Les associations se joignent à Monsieur le Maire pour présenter leurs vœux lors d'une soirée.*

*Nous espérons vous retrouver nombreux pour déguster...*

## Galettes et Champagne

*20 h 30 : Discours de Monsieur le Maire*

*21 heures : Présentation des associations et d'autres surprises*

# Projet bistrot club

Afin que les élus du Conseil Municipal des Jeunes puissent étayer au mieux leur projet de " Bistrot Club ", il est demandé à tous les jeunes mervillois âgés de 12 à 18 ans de bien vouloir remplir le questionnaire suivant et de le déposer en mairie, avant la fin janvier. Merci.

Ce questionnaire est anonyme.

## QUESTIONNAIRE

A découper ou à photocopier

1 - **Quel âge as-tu ? :** ..... ans

2 - **Si le " Bistrot Club " venait à exister sur Merville, t'y rendrais-tu ?**
☐ OUI ☐ NON

3 - **S'il existait sur une commune voisine, t'y rendrais-tu ?**
☐ OUI ☐ NON

4 - **Par quels moyens** (Scooter, parents, à pieds) ? : .....

.....

5 - **Quels jours et quelles heures souhaiterais-tu le voir ouvert ? :**
Jours : .....
Heures : .....

6 - **A partir de quel âge voudrais-tu qu'il soit accessible, et jusqu'à quel âge ?**

.....

7 - **Penses-tu que la présence permanente d'un adulte (animateur) soit nécessaire ? Pourquoi ?**
☐ OUI ☐ NON

.....

8 - **Que souhaiterais-tu trouver dans ce bistrot-club** (Jeux, télé....) ?

.....

9 - **Selon toi, quel doit être le montant de la carte d'adhésion annuelle ?**

.....

10 - **Serais-tu prêt à t'investir dans l'organisation du bistrot-club ?**
☐ OUI ☐ NON

11 - **As-tu des activités hors scolaire ?**
☐ OUI ☐ NON
Si oui, lesquelles ?

.....
Si non, que fais-tu ?

.....

12 - **Que penses-tu du projet du Bistrot Club ?**

.....

.....

.....

.....

# Zoom sur les employés des ateliers municipaux

Les employés municipaux des ateliers ont réalisé divers travaux dont un local sono à la salle polyvalente, de nouvelles toilettes à la salle de la mairie, la rénovation des candélabres repeints en fronsac, sans compter l'entretien quotidien des espaces verts.

Remercions donc les ateliers pour leur travail, car c'est aussi grâce à eux que nous pouvons dire que Merville est un endroit où il fait bon vivre...

Il est également à noter que Jean-Pierre Mallet, en présence de tous les employés municipaux et sous des applaudissements mérités, a reçu de la part de Monsieur le Maire, le mercredi 10 décembre, le certificat du travail ainsi que la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour ses 20 ans de service à la mairie de Merville. Félicitations ! ■

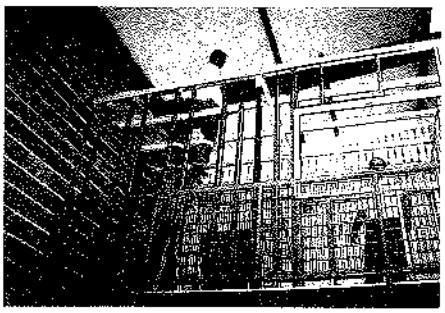

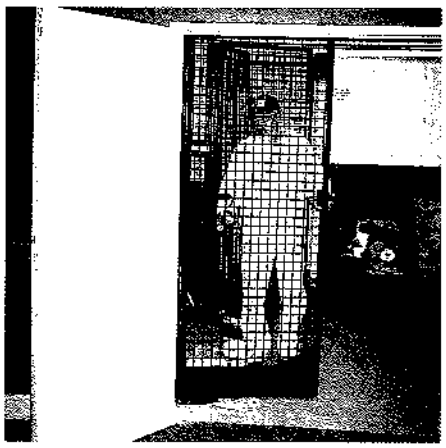

# Bibliothèque

Nous souhaitons à tous nos lecteurs et à tous les merveillois une très bonne et heureuse nouvelle année 2004. Bien entendu, toujours des nouveautés au niveau du livre, dont voici quelques titres pour débuter l'année :

**Le vol du frelon** : Ken FOLLETT
**Une relation dangereuse** : Douglas KENNEDY
**Grande avenue** : Joy FIELDING
**Les âmes grises** : Philippe CLAUDEL (Prix RENAUDOT)
**La proie** : Michaël CRICHTON
**Tomber 7 fois, se relever 8** : Philippe LABRO
**Les chevaliers** : Juliette BENZONI (Trilogie)
**Harry Potter et l'ordre du Phénix** : J.K ROWLING (T.5)
**Les sabots de Paris** : Georges COULONGES

L'année débutera aussi pour nous par une visite à la médiathèque départementale qui nous permettra de ramener à la bibliothèque plus de 1500 nouveautés, pour enfants et adultes. Si vous désirez lire quelques titres en particulier, n'hésitez donc pas à venir nous le signaler (avant le 15 janvier), ils pourraient faire partie de la sélection à venir ! ■

# Un siècle de vie à Merville

L'association remercie très sincèrement les nombreux merveillois qui ont accueilli et acheté avec empressement notre monographie.

Ce témoignage nous touche profondément ainsi que les échos favorables dès les premières lectures du livre.

Les permanences de vente par l'association étant comme prévu terminées, les personnes souhaitant encore se procurer le livre, pourront s'adresser, soit auprès du secrétariat de la Mairie, chez certains commerçants ou bien chez André SIMON : 82 rue Emile Pouvillon ou par téléphone au 05.61.85.00.78. ■

Le bureau

# Téléthon 2003

Samedi 6 décembre, c'est sous le signe de la solidarité que Top forme a débuté le Téléthon 2003 à Merville. En effet, à partir de 10h00 jusqu'à 16h00, était organisée une journée portes ouvertes. Tous les participants ont pu s'initier et s'exercer à la gym ou à la danse pour seulement 1,50 euro, la totalité de la somme étant reversée au profit du Téléthon.

Le mot de la Présidente : " Top Forme remercie vivement toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de participer à la journée du 6 décembre " journée du TELETHON ". Nous remercions également nos animatrices pour leur accueil, leur gentillesse et leur dynamisme. Nous espérons que vous avez apprécié les diverses activités qui vous ont été proposées et que vous reviendrez nous voir.

La journée s'est terminée avec un spectacle gratuit présenté par la Bande Avelpo et organisée par la " rando de l'espoir " . Nous avons pu découvrir une équipe talentueuse, offrant au public un spectacle divers et varié notamment par des mises en scène pleines d'humour, des extraits de comédies musicales, des chorégraphies loufoques et bien d'autres surprises... En effet, cette troupe d'artistes – qui fabrique elle-même les décors et les costumes- pour le plus grand plaisir de tous, permettait au public d'être aussi bien spectateur qu'acteur!!!

Merci et bravo à la bande Avelpo pour ces moments de détente et de rires ! ■

# Top Forme Informe

L'Assemblée Générale de Top Forme a eu lieu le lundi 24 novembre la salle des fêtes, Mairie de Merville à 20h00.

Beaucoup ont répondu présents à notre grande satisfaction, ce qui prouve que la vie interne d'un Club ne laisse pas les gens indifférents.

Le Club se porte bien, il est en continuelle expansion. La trésorerie est saine, mais nous pourrions mieux faire !

Il y a eu un changement dans le Conseil d'administration, en effet, Monsieur LEROY André, Président depuis sa création a donné sa démission. Il a été remplacé par Madame LEROY Michèle, elle aussi à l'origine de la création du Club et qui l'a toujours secondé, et qui a mené pendant 20 ans les séances de gymnastique proposées tout au long de la semaine.

Bonne retraite Monsieur LEROY. La composition du bureau est la suivante.

*Présidente :* LEROY Michèle

*Vice Président :* LEROY André

*Secrétaire :* RICCO Sandrine

*Trésorière :* RAYNAL Michelle

*Nos membres :* Mme et M. DEYRIS Gisèle et Francis, LARROUX Michelle, LEROY Sophie, CHAPART Véronique.

Les cours sont animés par :

**Section enfants et gym adultes :**
RANINI Sandrine

**Section gym adultes :**
FERRAN Valérie
et GUOYTON Stella

**Section danse :**
**Salsa :** Mariéla
**Rock :** Véronique
**Danse de salon :**
Delphine GARATTI

Les saisons 2003/2004 ont bien débuté, nous sommes satisfaits et espérons continuer encore longtemps. Je vous adresse ainsi que tous les membres du Bureau nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. ■

Cordialement la Bureau.

# SNAM

## Stop aux Nuisances des Avions sur Merville

Monsieur Mirmand, secrétaire général du Préfet nous a reçus à la préfecture le lundi 8 décembre 2003.

Etaient présents : Messieurs les maires de Merville et de Grenade, 2 représentants du GNAC, 2 représentants de la DAC sud et 5 membres du SNAM.

Monsieur Mirmand nous a indiqué que monsieur le Préfet avait bien reçu nos 390 plaintes et que ce dossier serait traité avec la plus grande transparence.

Nous avons donc signalé que les décollages et les atterrissages généraient des nuisances très importantes sur les communes de Merville et de Grenade.

Nous avons remis à Monsieur Mirmand un exemplaire des modifications que nous avions présentées à l'ACNUSA. L' ACNUSA les avait adressées à la DAC sud qui s'est engagée à les étudier.

Nous avons à plusieurs reprises pendant la réunion signifié à Monsieur Mirmand et à la DAC sud que nous n'accepterons pas que ces propositions soient rejetées en bloc car nous ne sommes pas des techniciens aéronautiques.

Mais nous attendons de la DAC sud qu'elle les modifie si besoin afin qu'une amélioration puisse être envisagée pour les mervillois et les grenadins.

Si la DAC sud approuve une modification des décollages, la procédure de validation devrait durer 1 an.

Monsieur Mirmand nous a redit que toute la transparence serait appliquée dans cette affaire et que des réunions seraient organisées à la préfecture.

Pour les atterrissages la DAC sud certifie que la procédure n'a pas été modifiée. Elle s'est engagée à nous envoyer l'historique des procédures car sur le terrain nous sommes nombreux à avoir observé des changements notables. ■

*Le Football Club Mervillois remercie les Mervillois de leur soutien et présente ses meilleurs vœux.*

***Bonne année à tous !***

# Foyer rural

L'activité informatique vous propose à partir de janvier 2004 :

**1- Le b a, ba de l'informatique :**
- Comment ça marche ?
- Initiation et prise en main
- Résolution de problème technique

**2- Bureautique :**
- MS Word
- MS Excel
- MS Power Point

**3- Découvrir Internet :**
- Messagerie
- Moteur de recherche
- Monter son premier site

**4- La photo Numérique :**
- Montage
- Créer des cartes de vœux
- Utiliser le logiciel dessin
- La photo au sens le plus large

Inscription au trimestre, le planning sera déterminé en fonction des demandes. ■

### COUPON REPONSE

..... (à découper ou à recopier sur papier libre et à déposer dans la boite aux lettres du Foyer Rural) .....

Quels thèmes vous intéressent ? : .....

.....

Autres propositions : .....

.....

Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : .....

Adresse : .....

# Batterie Fanfare " Réveil Mervillois "

## Fête de la Sainte-Cécile

Dimanche 23 Novembre, notre batterie fanfare le " Réveil Mervillois " a fêté la sainte patronne des musiciens : Sainte-Cécile. Cette fête traditionnelle a été comme a l'accoutumée très bien réussie, et s'est déroulée dans une bonne ambiance et par beau temps. Le programme annoncé est respecté à la lettre.

Le matin à 10h15, nos fanfaristes se sont rassemblés devant leur siège qui est à la Mairie de Merville, et au son d'une vibrante marche " Le Siflatio ", ils se rendirent à l'église où allait avoir lieu la messe de Sainte-Cécile. Avant le début de l'office, ils interprétèrent une belle marche fantaisie qui se nomme " le petit Prince " dirigée par leur directrice Chantal Aygat qui allait diriger aussi la chorale paroissiale de Merville qui a chanté la messe.

Très bel office où assistaient de nombreux fidèles. A l'élévation, les clairons et tambours jouaient la " Sonnerie au champs ".

Et c'est tout à fait à la fin de l'office que le " Réveil Mervillois " prit place dans le chœur pour y donner son concert.

Tout d'abord le concert débuta par deux très belles fantaisies qui sont " France Eternelle " et la " Lobiette " et dirigées par l'ancien chef du " Réveil Mervillois" : José Séré. Puis ce fut au tour des cors par Chantal Aygat. Ils interprétèrent " Le point du jour ", et plusieurs sonneries de cor et même de trompes de chasse.

Puis ce fut au tour des tambours qui seuls interprétèrent leur marche préférée : " La Gisquette ". De nombreux fidèles étaient restés dans l'église pour écouter ce concert fort bien réussi et qui se termina par deux belles fantaisies jouées par l'ensemble : d'abord " Fleur de Mai " puis " Feu d'artifice ". Et ce fut la sortie triomphale en musique avec la vibrante marche de défilé " Défilé Parade " jusque devant la porte de l'église où eut lieu la dislocation.

Mais c'était déjà l'heure de l'apéritif. L'on se rassemble dans la salle des répétitions, et après l'allocution de Monsieur le Maire de Merville, Monsieur Bentanax, et du nouveau Président Monsieur Frédérick Huillet, l'on trinqua tous à la santé du " Réveil Mervillois " dans une bonne ambiance.

Il était plus de 13h00 quand on se rendit à la salle des fêtes de la Mairie où était servi le grand banquet annuel de la Sainte-Cécile. Excellent menu, et comme toujours une très bonne ambiance de gaieté et de franche camaraderie. A l'heure des toasts, plusieurs personnalités présentes prirent tour à tour la parole, souhaitant tous leurs meilleurs vœux de chance et de réussite au nouveau président Patrick Huillet. Dans cette période difficile où l'effectif s'amoindrit, et où la jeunesse hélas ne suit plus, il faudra tenir bon et se serrer les coudes, et surtout garder l'espoir. Puis ce fut au tour des chanteurs et raconteurs de blagues, et là, on sait qu'encore le " Réveil Mervillois " a de bons éléments. Mais les meilleurs choses ont une fin, il fallait se séparer, heureux d'avoir vécu encore une bonne journée. Il était tard quand les fêtards qui étaient restés se séparèrent après avoir fini de vider les dernières bouteilles... Dans l'allégresse...

Une Sainte-Cécile ça s'arrose ! ■

### CARNET NOIR

Tout dernièrement, nous apprenions le décès de Madame Marie Jeanne Paris a l'âge respectable de 91 ans.

Elle était la mère de Roger Paris, ancien président et cor dans les rangs du " Réveil Mervillois " et de Robert Paris, tambour dans le " Réveil ", tous les deux membres actifs de notre fanfare depuis leur plus jeune âge.

Elle était aussi la grand-mère de Daniel et de Christian Paris, l'un clairon, et l'autre percussionniste de la grosse caisse et ancien tambour.

Aussi cette mort presque subite a mis notre batterie fanfare dans le deuil. Presque tous les fanfaristes ont assisté aux obsèques et accompagné Madame Paris dans sa dernière demeure.

En cette pénible circonstance, tous les membres du " Réveil Mervillois " adressent toutes leurs condoléances attristées à leur amis Roger, Robert, Daniel et Christian ainsi qu'à leur famille.

# Tennis Club Mervillois

Le TCM souhaite à toutes et à tous une excellente année 2004. Les fêtes de fin d'année étant terminées, il est temps de reprendre l'entraînement pour faire disparaître les excès !!!!!

Dans le courant du mois de décembre, nous avons organisé une réunion avec les parents des enfants de l'école de tennis que le club remercie pour leur participation. Cette réunion a permis à tous de faire plus ample connaissance avec la vie du club et ses représentants.

Nous souhaitons organiser une journée découverte du tournoi des petits AS à Tarbes, cette manifestation est l'équivalent d'un tournoi tel que celui de Roland GARROS mais pour les jeunes. Lors de cette journée, vos enfants et vous-mêmes pourrez découvrir le niveau auquel évoluent ces futurs grands joueurs. Si vous pensez être intéressés, vous pouvez nous le faire savoir par le biais de Gilles ou des membres du bureau du tennis club.

Nos jeunes engagés dans les tournois en équipes se sont malheureusement inclinés 2 victoires à 1 lors de la dernière rencontre mais soyons sûrs qu'ils feront mieux lors de la prochaine rencontre !!

Notre tournoi interne se poursuit malgré les mauvaises conditions météo, entre deux journées pluvieuses les joueurs ont disputé leurs matches et le premier tableau est maintenant terminé, nous poursuivons cette expérience enrichissante pour les adhérents.

Des erreurs se sont glissées dans le dernier bulletin municipal concernant les nouveaux classements : Guillaume AMAR 15/5, Jean-François IMBERT 30, Julien AMAR 30/5, Jean-Christophe BILLARD 30/5. ■

*Nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année*

# APEM

## Association des Parents d'Elèves de la commune de Merville

Depuis la rentrée scolaire 2003/2004 une nouvelle équipe de parents d'élèves s'est mise en place afin d'organiser comme chaque année des manifestations mais aussi faire le relais entre parents, instituteurs et mairie. Nous essayons au maximum d'exprimer les demandes d'améliorations ou les remarques aussi bien positives que négatives. Toutes requêtes écrites adressées à l'APEM seront prises en considération. Beaucoup de problèmes ont été résolus (garde champêtre aux abords des écoles, barrières de sécurité, places handicapées etc ). N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos idées, remarques ou solutions

Les effectifs sont toujours à la hausse :

- 160 enfants en maternelle répartis en 6 classes
- 252 enfants en primaire répartis en 10 classes

Au dernier conseil d'école l'agrandissement de l'école Georges Brassens a été abordé puisque nous pouvons entrevoir les premiers travaux (la première pierre a été posée) Mais voilà, le village s'étend, d'après les derniers chiffres qui nous ont été communiqués par la mairie (nouveaux appartements et pavillons principaux) les structures prévues ne seront peut-être pas suffisantes.

**COMPOSITION DU BUREAU**

| | |
|---|---|
| Présidente : | |
| **Catherine Berthelot** | 05 62 15 63 74 |
| Vice-présidente : | |
| **Christiane Da Costa** | 05 61 85 06 14 |
| Secrétaire adjoint : | |
| **Houria Lafontan** | 05 61 85 67 13 |
| Secrétaire : | |
| **Claire Marchand** | 05 34 52 01 96 |
| Trésorière : | |
| **Karine Pigeot** | 05 61 85 75 94 |
| Trésorier adjoint : | |
| **Norbert Lumbreras** | 05 61 85 98 37 |

***Attention !***

***2 dates sont à retenir***

24 janvier 2004

**LOTO DES ECOLES**

27 mars 2004

**CARNAVAL DE MERVILLE**

Dès à présent notez bien ces manifestations dans vos agendas

Si vous êtes intéressés pour organiser n'hésitez pas à nous rejoindre.

" Mince je n'ai toujours pas adhéré à l'association ".Rien de grave le Père Noël est passé mais il reste encore beaucoup d'événements... Alors cotisons il est encore temps !!!

Toute l'équipe de l'APEM vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2004 et vous présente le Nouveau Carnaval de Merville. ■

# FLASH INFO

Meilleurs vœux à tous.

Merci tous les signataires de la pétition pour le lycée de Blagnac d'avoir soutenu cette démarche.

Cette pétition demandait que nos enfants soient rattachés au lycée le plus proche de leur domicile.

Une copie du courrier a été adressée à Mesdames la Rectrice, Mme Imbert, Mme Gouze ainsi qu'à M. l'Inspecteur d'Académie, M. Izard, M. Bauchy et M. Bentanax.

Lors de la réunion du 24 novembre dernier, l'Inspecteur d'Académie a fait la proposition suivante :

Pour le lycée de Blagnac (accueil 900 avec une extension à vocation technologique) seront rattachés Aussonne, Beauzelle, Bretx, Cornebarrieu, Daux, Larra, Launac, Merville, Mondonville, Montaigut, St Paul. Au choix Le Burgaud, St Cezert.

A suivre... ■

# Comité de Jumelage

## Cours d'italien

Les Cours d'Italien organisés depuis maintenant deux ans par le Comité de Jumelage reprendront le **Mardi 20 janvier 2004**, de 18h45 à 20h00, toujours au premier étage du presbytère.

Le tarif sera défini en fonction du nombre de participants. L'adhésion à l'association est obligatoire.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale au 06.68.87.59.15. ■

# Comité de Jumelage

# Déplacement à Bergantino

## Pise et Florence au programme

### du 13 au 19 avril 2004 (inclus)

Suite à une forte demande, le Comité de Jumelage de Merville organise cette année, dans le cadre du déplacement à Bergantino, une visite de Pise et de Florence, la ville de l'ART.

Afin de profiter au mieux de ce séjour et de le rendre plus agréable, nous avons opté pour 2 nuits d'hôtel supplémentaires (une nuit à l'aller, et une supplémentaire à Florence).

Le déplacement s'effectuera en bus grand tourisme.

Le programme prévu sera le suivant :

• 1er jour : mardi 13 avril 2004 : **Départ de Merville à 5h00 du matin**. Pause déjeuner sur le trajet. Arrivée en soirée sur la côte de Versilie. Hébergement en demi- pension en hôtel 3 étoiles.

• 2ème jour : mercredi 14 avril 2004 : **Départ pour Pise** . visite de Pise. Déjeuner pris en charge par le Comité de Jumelage. Départ début après-midi pour Florence. Nuit à Florence , au centre de la ville ; hébergement en demi-pension en, Hôtel 3 étoiles.

• 3ème jour : jeudi 15 avril 2004 : **Visite de Florence**. Déjeuner libre. Nuit à Florence en hôtel 3 étoiles, centre ville, demi-pension.

• 4ème jour : vendredi 16 avril : **Visite panoramique de Florence**. Départ pour Bergantino. Arrivée pour le repas de midi pris en charge par Bergantino. Programme de l'après-midi organisé par la ville jumelle et inconnu à ce jour.

• 5ème jour : samedi 17 avril : **Bergantino** : programme élaboré par nos amis de Bergantino et inconnu à ce jour.

• 6ème jour : dimanche 18 avril 2004 : **Matinée et début d'après midi à Bergantino**. Départ de Bergantino à 16h00. Etape de nuit à Ovada, près de Gênes, en hôtel 3 étoiles, demi-pension.

• 7ème jour : lundi 19 avril : **Départ de l'Hôtel** en début de matinée : pause repas sur l'autoroute. Arrivée à Merville dans l'après-midi.

**Les tarifs proposés sont sur la base de 50 personnes en chambre double.**

***Le tarif comprend :***

- *le transport en Autocar Grand Tourisme, au départ de Merville pour l'Italie, et retour*
- *l'hébergement 2 nuits sur le trajet aller et retour, en demi-pension, hôtel ★★★*
- *l'hébergement 2 nuits à Florence, au centre, en demi-pension, hôtel ★★★*
- *l'hébergement 2 nuits à Bergantino, pension complète.*
- *Les repas du midi sur le trajet de l'aller et du retour, le repas de midi de la journée de mercredi.*
- *L'assurance rapatriement*

***Le tarif ne comprend pas :***

- *le repas de midi à Florence de la journée du jeudi.*
- *Les boissons et dépenses d'ordre personnelles*
- *L'adhésion obligatoire au Comité de Jumelage*
- *Le supplément chambre individuelle : 125 euros.*

**TARIFS :**

- par personne en chambre double : 430 euros
- un enfant accompagné : 215 euros

**50 places disponibles**

**Date limite d'inscription : 15 février 2004**

Venir s'inscrire auprès de Pascale en Mairie ou bien la contacter au 06.68.87.59.15 ou 05.62.13.41.17.

***Permanences inscriptions : les samedi 17et 24 janvier 2004 de 9h à 12h à la mairie***

**Possibilités de régler en trois fois :**

1 - 40% de la somme totale à l'inscription : cet acompte sera perdu en cas de désistement sauf si justifié (certificat médical)

2 - 30% en février

3 - 30% en mars le 20 mars dernier délai

**Une conférence sur Florence** sera organisée au mois de mars. ■

# ACCA

**REPAS de FIN de SAISON**

L'association est heureuse de vous inviter à participer au

**Banquet**

(ouvert à tous) qu'elle organise:

**le Dimanche 07 Mars à 12 heures**

dans la Salle Polyvalente de Merville

Le menu et le prix vous seront communiqués dans le bulletin municipal de février 2004.

A l'aube de cette nouvelle année, l'Association Communale de Chasse Agréée présente ses meilleurs vœux pour 2004 à tous les habitants de Merville, à tous ses sociétaires et souhaite que cet espoir de solidarité, de bénévolat qui anime notre association nous permette de continuer à réaliser nos objectifs. ■

**Dates des derniers lotos**

organisés par les trois sociétés

**ACCA, FOOT, PETANQUE**

**Samedi 31 janvier**
**Samedi 7 février**
**Samedi 28 février**
**Samedi 13 mars**

La commission communication vous rappelle **qu'aucun article ne sera pris en compte au delà du 15 de chaque mois** (sur disquette de préférence)

**Comité de rédaction :**
Commission Communication - Mairie de Merville
**Conception graphique et impression :**
MAGENTA - 31840 Seilh - 05 61 59 09 09